

NOTE DE RENTREE 2026

La rentrée des classes aura lieu **mardi 1 septembre 2026**.

L'accueil sera échelonné aux horaires suivants :

- 8h30 : CE1, CE2, CM1 et CM2 (**classe toute la journée et cantine possible**)
- 8h45 : tous les élèves de grande section et CP (**classe toute la journée et cantine possible**)
- 9h00 : tous les élèves de petite section (**pas de classe l'après-midi et pas de cantine**)
- 13h30 : tous les élèves de moyenne section (**pas de classe le matin**)

HORAIRES DE CLASSE : 8h25-11h35 / 13h25-16h30

⚠ **changement le midi : non plus sortie à 11h30 mais à 11h35**

Les portails ouvrent à 8h15 et 13h15 ; ils ferment à 11h45 et 16h40.

CANTINE : les élèves de primaire et de grande section pourront déjeuner à la cantine dès le 1er septembre ; les élèves de petite et moyenne section dès le 3 septembre.

PERISCOLAIRE :

Garderie du matin : 7h45-8h15

Garderie et étude du soir : 16h45-18h (le périscolaire sera facturé pour les élèves non-récupérés à 16h45).

Les parents pourront venir chercher leur(s) enfant(s) aux horaires d'ouverture de la porte rue Borda :

17h20-17h30/17h50-18h

AUTORISATION INDIVIDUELLE DE SORTIE DE L'ECOLE :

A partir du CE2 – compléter le formulaire joint à la liste des fournitures et le remettre à l'enseignante dès le jour de la rentrée - l'élève devra présenter aux surveillants sa carte verte éditée par l'école pour la sortie de 11h35 et/ou 16h30 -

ASSURANCES :

Pas besoin de fournir les attestations de votre assureur, l'assurance scolaire et extra-scolaire est incluse dans le montant de la contribution des familles (une notice d'information sera donnée à la rentrée).

Si un changement devait survenir, il serait indiqué sur le site : ecole-saint-denis-lehavre.fr.